REPUBLIQUE FRANÇAISE

ELECTIONS LÉGISLATIVES - 21 ET 28 MARS 1993 - 4ÈME CIRCONSCRIPTION DU GARD

MAX ROUSTAN

Candidat Unique de l'Opposition (UDF-RPR)

Suppléant : Docteur Claude VIAN

Maire de Sainte Anastasie



Madame, Monsieur,

Ma démarche s'inscrit dans le cadre du projet de l' ***Union Pour la France****. Je m'engage dans ces Réformes Nationales, attendues par tous les français, à défendre notre circonscription et à la sortir de son isolement politique, économique et social.*

Le 21 mars, j'invite toutes celles et tous ceux qui souhaitent le changement à ***se rassembler, et dès le 1er tour, à voter Max ROUSTAN.***

Max Roustan.

Vu le candidat



UNION POUR LA FRANCE



POUR RETROUVER LA CROISSANCE ECONOMIQUE ET LA COHESION SOCIALE

EXTRAIT DU PROJET DE L'UNION POUR LA FRANCE

AGRICULTURE
Renégocier les accords du GATT, réformer la PAC et prendre toutes les mesures qui favorisent le renforcement de l'activité agricole; les prix doivent redevenir la base du revenu.

BUDGET DE L'ETAT
20 milliards d'économie dans le prochain collectif budgétaire; affectation d'une partie du produit des privatisations à la réduction du déficit.Le budget enfin, ne devra pas progresser plus vite que l'inflation.

CRISE DES BANLIEUES
"Contrat de responsabilité" entre l'Etat et les municipalités; création d'un "droit d'expérimenter", avec régime fiscal privilégié.

DEMOCRATIE ET DECENTRALISATION
"Droit d'initiative populaire" pour recourir au référendum (avec extension de son champ d'application). Nouveaux transferts de compétences aux régions ou aux départements : formation professionnelle, RMI, conventions avec les établissements d'enseignements, les hôpitaux...

EPARGNE
Déductions fiscales pour encourager les placements à long terme.

EMPLOI
Création d'un pacte pour l'emploi (avant l'été) entre les régions et les entreprises. Puis vote d'une loi-cadre pour décentraliser l'ANPE, assouplir le marché du travail, favoriser le temps partiel, créer un statut de travailleur indépendant.

ENSEIGNEMENT
Liberté de choix de l'école; "contrat d'autonomie" pour les établissements scolaires, universités autonomes et concurrentielles. Encouragement fiscal aux entreprises pour l'apprentissage. Fin des discriminations financières entre le public et le privé.

ECOLOGIE
Institution du Code juridique et création d'un "délit d'atteinte à l'environnement"; Indemnisation des dommages sur le principe "Le pollueur est payeur".

FISCALITE
Programme de législature pour réformer la fiscalité. Objectifs : atténuer la progressivité de l'IRPP en faveur des classes moyennes et inciter les entreprises à investir, et obtenir une diminution des prélèvements.

FAMILLE
Mieux concilier responsabilités familiales et activité professionnelle, à partir d'une loi d'orientation sur la famille. Le rôle de la mère de famille et plus généralement des parents doit être reconnu et valorisé.

FRANCE
La France doit affirmer son rôle dans le monde en mettant en valeur son propre message. Il faut donner une nouvelle ambition à la France.

IMMIGRATION
Application plus rigoureuse du Code de la nationalité : abolition de la loi Joxe sur la reconduite aux frontières; application plus stricte de la loi contre la polygamie, réforme du regroupement familial; répression accrue contre l'embauche d'étrangers clandestins.

JUSTICE ET SECURITE
Loi-programme pour renforcer les moyens de la justice et de la police : plan quinquennal pour moderniser la justice; indépendance du Conseil supérieur de la magistrature.

MONNAIE
Coopération renforcée avec l'Allemagne pour abaisser les taux d'intérêts; indépendance de la Banque de France.

PRIVATISATION
Dénationalisation des banques, assurances et industries de secteur concurrentiel.

PME-PMI
Encourager fiscalement l'épargne investie ne fonds propres : alléger les charges par la suppression progressive de la règle du décalage d'un mois de la TVA; faciliter la transmission des entreprises.

RETRAITES
Garantir un système de retraite par répartition équilibrée qui pourrait prendre la forme d'un système par points, avec la garantie du droit de retraite à 60 ans.

SALAIRES
Prise en charge par l'Etat des allocations familiales, permettant d'accroître les salaires directs.

SANTE
Séparation complète des caisses nationales d'assurances : organisation autonome et régionale des systèmes de santé; instauration d'une tarification par pathologie.

SOCIETE
Les moyens de lutte contre la drogue doivent être intensifiés, les crédits de recherche contre le SIDA développés.

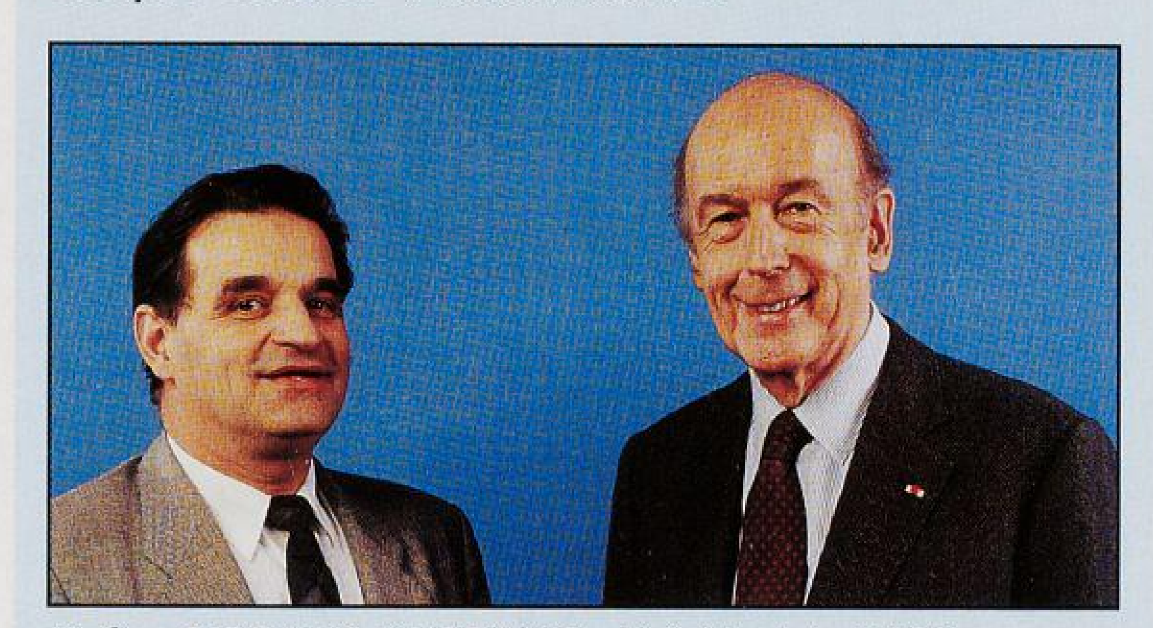
SPORT ET CULTURE
Réduire les inégalités culturelles, développer une politique sportive pour assurer à tous un égal accès à la culture et au sport; c'est d'abord la tâche de l'école et des enseignants. Les rythmes scolaires doivent être adaptés et améliorés.

VIE ASSOCIATIVE
Permettre aux français d'augmenter la part de leur impôt qu'ils pourront affecter librement aux associations qui exercent des activités d'intérêt public dans les domaines culturel, humanitaire, sportif, social, éducatif.

ILS SOUTIENNENT ET FONT CONFIANCE À MAX ROUSTAN



Jacques CHIRAC - Président du RPR


Valèry GISCARD D'ESTAING - Président de l'UDF


François LEOTARD - Président d'Honneur du PR
Jacques BLANC - Président du Conseil Régional

Gérard LONGUET - Président du PR
Jean-Paul FOURNIER - Sécrétaire Départemental du RPR
Docteur Camille LAPIERRE - Président du PR du Gard
Robert RUAS - Vice Président du Conseil Régional

IMPRESSION PONT D'HERAULT - 67 82 41 96



DES LE PREMIER TOUR, RASSEMBLONS-NOUS AUTOUR DU CANDIDAT DE L'UNION POUR LA FRANCE UDF-RPR

VOTEZ MAX ROUSTAN (UDF-RPR)

